

***PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
DE MASTER 1 & 2 EN PRÉHISTOIRE
À L'UNIVERSITÉ DE PROVENCE***

RECOMMANDATIONS

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2008 - 2009

Dossier préparé par

Noël COYE, Conservateur du Patrimoine
Jean-Pierre BRACCO, Université de Provence, LAMPEA - UMR 6636
Dominique COMMELIN, Bibliothécaire, LAMPEA - UMR 6636

LAMPEA - MMSH
5 rue du château de l'Horloge
BP 647
13094 Aix-en-Provence cedex 2

RECOMMANDATIONS POUR LA PRÉSENTATION DES MÉMOIRES DE MASTER DE PRÉHISTOIRE

GÉNÉRALITÉS

Le Mémoire sera présenté dans tous les cas **en recto seulement**. Il sera constitué d'un ou de plusieurs volumes en fonction de son nombre de pages. Le découpage en volumes se fondera sur les articulations du mémoire : on fera par exemple un tome de texte, un tome d'illustrations, un tome d'annexes...

Lorsque le mémoire est constitué de plusieurs volumes, ceux-ci seront numérotés et le numéro de volume figurera sur la couverture et la page de garde de chaque volume.

Sur les pages de texte, **les marges** de droite et de gauche ne seront jamais inférieures à 2,5 cm, celles du haut et du bas à 2 cm.

Le **multicolonnage est exclu** pour le corps du texte.

La **pagination** sera **continue** sur l'ensemble du volume. Elle sera indiquée indifféremment en haut ou en bas de page, centrée ou marginée à droite.

Le **nombre minimum d'exemplaires** est égal à

- 1 exemplaire pour le candidat
- 1 exemplaire par examinateur
- 1 exemplaire pour dépôt à la Bibliothèque du Laboratoire.

N.B. : ce dernier exemplaire, **dont le dépôt est obligatoire**, portera les éventuelles corrections suggérées ou demandées lors de la soutenance. Il est donc à déposer après la soutenance, **mais dans les plus brefs délais**.

ORGANISATION GÉNÉRALE DU MÉMOIRE

Couverture

Page de garde (reprise de la couverture)

Remerciements

Sommaire (**ou** Table des Matières rejetée en fin de volume)

Corps du Texte

Références bibliographiques

Illustrations (si elles ne sont pas intégrées au texte)

- Tableaux
- Figures
- Planches

Table des Illustrations

Annexes

Table des matières (**ou** Sommaire en début de volume)

En outre, les mémoires devront comporter un **résumé** en français, en anglais et si l'étudiant le désire, en une 3^e langue, d'au moins une demi-page chacun. Ces résumés sont obligatoires pour les mémoires de M2 et fortement conseillés pour les mémoires de M1. Les résumés seront placés **avant** les références bibliographiques.

COUVERTURE & PAGE DE GARDE

Il n'existe pas de norme stricte pour la composition d'une couverture de mémoire de Master (présence/absence d'illustration, texte centré ou diversement margé...), cependant **certaines indications doivent impérativement y figurer.**

Université	Université de Provence
UFR et Département	UFR Civilisations et Humanités Département d'Histoire de l' Art et d'Archéologie
Laboratoire	Laboratoire Méditerranéen de Préhistoire Europe-Afrique (LAMPEA) UMR 6636
Titre du Mémoire	TITRE DU MÉMOIRE
Discipline	Mémoire de Master 1 ou Mémoire de Master 2 Archéologie et Histoire de l' Art spécialité Préhistoire
Nom de l'étudiant	Mémoire présenté par Prénom NOM
Nom du Directeur de recherche	Sous la direction de M. ou Mme Prénom NOM
Nom du responsable du suivi scientifique (si différent du Directeur de recherche)	Suivi scientifique assuré par M. ou Mme Prénom NOM
Année de soutenance	Année universitaire

Tableau 1 - Mentions devant obligatoirement figurer sur une couverture de mémoire de Master.

SOMMAIRE

Le sommaire doit **contenir** l'indication de **toutes les articulations du volume**, y compris la table des illustrations, les annexes... et n'être pas limité au texte seul.

Lorsque le mémoire comporte plusieurs volumes, le sommaire indiquera également les découpages des différents volumes.

Le sommaire **indiquera la pagination** en regard des différents éléments du (ou des) volume(s).

CORPS DU TEXTE

Le corps du texte est la partie rédigée du volume, allant du début de l'introduction à la fin de la conclusion. Il est divisé en parties et chapitres ou en chapitres seulement.

Chaque partie est précédée d'une page de garde portant la mention du numéro de partie et le titre de la partie.

Chaque chapitre commence sur une nouvelle page.

Recommandations...

CARACTÈRE UTILISÉ

Rappelons, à toute fin utile, qu'un caractère est défini par :

- sa police (Times, Geneva, Helvetica...),
- son corps (9 points, 10 points, 12 points...),
- son style (Normal ou standard, gras, italique...).

Le corps du texte sera :

- saisi dans un **caractère sobre et lisible** (éviter les caractères de type écriture ou fantaisie) dont le **corps** correspondra environ à du Times 12 points ou du Geneva 10 points,
 - présenté avec un **interlignage** de 1,5 ou 2 interlignes.
- Les débuts de paragraphe seront individualisés par des alinéas.

Times, 12 points ; 1,5 interligne

L'établissement dans le Vercors d'une séquence chrono-culturelle bien documentée que nous avons tenté d'appliquer à un domaine géographique plus vaste, à la charnière des pays méditerranéens et des régions du nord des Alpes, permet de mieux fixer la chronologie et la nature des changements culturels pour une période particulièrement sensible de la préhistoire, qui a connu de profondes mutations dans ses systèmes techno-économiques.

Geneva, 10 points ; double interligne

L'établissement dans le Vercors d'une séquence chrono-culturelle bien documentée que nous avons tenté d'appliquer à un domaine géographique plus vaste, à la charnière des pays méditerranéens et des régions du nord des Alpes, permet de mieux fixer la chronologie et la nature des changements culturels pour une période particulièrement sensible de la préhistoire, qui a connu de profondes mutations dans ses systèmes techno-économiques.

HIÉRARCHIE DES TITRES

Les chapitres étant subdivisés et structurés par une série hiérarchisée de titres, ces derniers sont repérés par rang au moyen d'un système de numérotation.

Il est **fortement déconseillé** de descendre en dessous de trois rangs de titre à l'intérieur d'un chapitre.

Deux types de numérotation peuvent être utilisés, l'un mêlant chiffres romains, lettres et chiffres arabes, l'autre utilisant uniquement des chiffres.

Dans le corps du texte, les titres de différents rangs seront hiérarchisés en utilisant les capitales, les petites capitales, le gras (et éventuellement l'italique) mais :

- en évitant les styles relief et ombré, peu lisibles,
- en évitant de jouer sur des polices différentes,
- et **dans tous les cas** sans employer le souligné.

Hierarchie des titres	Numérotation chiffrée	Numérotation mixte
Rang 1	1. TITRE	I. TITRE
Rang 2	1.1. Titre	I-A. Titre
Rang 3	1.1.1. Titre	I-A-1. Titre
Rang 3	1.1.2. Titre	I-A-2. Titre
Rang 2	1.2. Titre	I-B. Titre
Rang 3	1.2.1 Titre	I-B-1. Titre
Rang 3	1.2.2. Titre	I-B-2. Titre
Rang 1	2. TITRE	II. TITRE
Rang 2	2.1. Titre	II-A. Titre
Rang 3	2.1.1. Titre	II-A-1. Titre

NOTES ET TITRE COURANT

Les **Notes**, dont on essaiera de réduire le nombre au strict nécessaire, seront présentées en bas de page et numérotées en continu sur l'ensemble du mémoire. Elles seront saisies dans un corps et avec un interlignage inférieurs à ceux utilisés pour le texte.

Les Notes n'ont pas pour vocation de contenir les appels bibliographiques : ceux-ci seront faits dans le texte même, (*cf.* Appel des références dans le texte)

On pourra indiquer dans l'en-tête un **titre courant** rappelant le numéro et le titre du chapitre ou de la partie. Lorsque le titre est trop long, on l'indiquera partiellement en signalant la (ou les) coupure(s) par des points de suspension ou on se bornera à indiquer le numéro du chapitre.

N.B. : voir normes typographiques pour l'utilisation des points de suspension en Tableau 5.

Le titre courant, se trouvant toujours en haut de page (centré ou margé à droite), sa présence entraîne évidemment le rejet de la pagination en bas de page.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les “ Références bibliographiques ” se distinguent de la “ bibliographie ” en ce qu'elles ne comportent que les références effectivement utilisées et citées dans le mémoire.

C'est une liste des “ **Références bibliographiques** ” que **doit comporter** le mémoire.

PRÉSENTATION DES RÉFÉRENCES

La **présentation** des références bibliographiques doit être **normalisée** et contenir les **informations essentielles** permettant d'accéder au document cité.

Des normes précises et complètes adaptées à la gestion d'importants fonds bibliographiques existent ; nous proposons ci-dessous une norme simplifiée adaptée aux principaux types de références et permettant de présenter de façon simple et claire la liste des références bibliographiques.

Ouvrage :

NOM DE L'AUTEUR, Initiale du Prénom, Année, *Titre de l'ouvrage*, ville de publication, éditeur, nombre de pages, nombres de figures (Collection, numéro)

LAURENT G., 1987, *Paléontologie et évolution en France de 1800 à 1860, une histoire des idées de Cuvier et Lamarck à Darwin*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 553 p., 13 fig. (Mémoires de la section d'histoire des sciences et des techniques, 4)

Recommandations...

Ouvrage collectif cité en intégralité :

NOM DU DIRECTEUR DE PUBLICATION, Initiale du Prénom (Dir.), Année, *Titre de l'ouvrage*, ville de publication, éditeur, nombre de pages, nombres de figures (Collection, numéro)

MOHEN J.-P. (Dir.), 1989, *Le temps de la préhistoire*, t. 1, Paris, Société préhistorique française, Dijon, Archeologia, 520 p., ill.

Article dans un ouvrage collectif :

NOM DE L'AUTEUR, Initiale du Prénom, Année, Titre de l'article, *In : Titre de l'ouvrage*, Initiale du Prénom, Nom du directeur de la publication (Dir.), ville de publication, éditeur, pages limites de l'article

RICHARD N., 1989, Le temps transformiste de Gabriel de Mortillet, *In : Le temps de la préhistoire*, t. 1, J.-P. Mohen (Dir.), Paris, Société préhistorique française, Dijon, Archeologia, p. 10-11

Congrès publié en volume séparé et cité intégralement :

NOM DU DIRECTEUR DE PUBLICATION, Initiale du Prénom (Dir.), Année, *Titre du congrès*, ville de tenue, année de tenue, ville de publication, éditeur, nombre de pages, nombres de figures (Collection, numéro)

VORUZ J.-L. (Dir.), 1995, *Chronologies néolithiques, de 6000 à 2000 avant notre ère dans le bassin rhodanien, Actes du colloque d'Ambérieu-en-Bugey, 1992*, Ambérieu-en-Bugey, Société préhistorique rhodanienne, 421 p., ill. (Documents du Département d'Anthropologie de l'Université de Genève, 20)

N.B. : c'est l'année de publication et non l'année de tenue du congrès qui est indiquée après le nom de l'auteur et qui sera utilisée dans l'appel bibliographique à insérer dans le texte. Ce procédé s'applique quel que soit le support de publication du congrès (ouvrage ou revue, *cf. infra*)

Article dans un congrès publié en volume séparé :

NOM DE L'AUTEUR, Initiale du Prénom, Année, Titre de l'article, *In : Titre du congrès*, ville de tenue, année de tenue, Initiale du Prénom, Nom du directeur de la publication (Dir.), ville de publication, éditeur, pages limites de l'article (Collection, numéro)

D'ANNA A., 1995, Le Néolithique final en Provence, *In : Chronologies néolithiques, de 6000 à 2000 avant notre ère dans le bassin rhodanien, Actes du colloque d'Ambérieu-en-Bugey, 1992*, J.-L. Voruz (Dir.), Ambérieu-en-Bugey, Société préhistorique rhodanienne, p. 265-286 (Documents du Département d'Anthropologie de l'Université de Genève, 20)

Congrès publié dans une revue et cité intégralement :

NOM DU DIRECTEUR DE PUBLICATION, Initiale du Prénom (Dir.), Année, Titre du congrès, ville de tenue, année de tenue, Initiale du Prénom, *Nom de la revue*, tome ou numéro, pages limites de l'ensemble des articles du congrès

BLANCKAERT C., DUCROS A. (Dir.), 1989, Histoire de l'anthropologie, hommes, idées, moments, Paris, 1989, *Bulletin et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, nouvelle série, t. 1, n° 3-4, p. 5-330

Article dans un congrès publié dans une revue :

NOM DE L'AUTEUR, Initiale du Prénom, Année, Titre de l'article, *In* : Titre du congrès, ville de tenue, année de tenue, Initiale du Prénom, Nom du directeur de la publication (Dir.), *Nom de la revue*, tome ou numéro, pages limites de l'article

PAUTRAT J.-Y., 1989, L'homme antédiluvien, anthropologie et géologie, *In* : Histoire de l'anthropologie, hommes, idées, moments, Paris, 1989, C. Blanckaert et A. Ducros (Dir.), *Bulletin et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, nouvelle série, t. 1, n° 3-4, p. 131-152

Article dans une revue :

NOM DE L'AUTEUR, Initiale du Prénom, Année, Titre de l'article, *Nom de la revue*, tome ou numéro, pages limites de l'article

STOCZKOWSKI W., 1990, La préhistoire dans les manuels scolaires ou notre mythe des origines, *L'Homme*, t. 30, p. 111-135

CORDIER G., 1997, Disques perforés en silex, présentation d'un nouvel exemplaires (Panzoult, Indre-et-Loire) et essai d'inventaire, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 94, p. 103-111

Mémoire universitaire

NOM DE L'AUTEUR, Initiale du Prénom, Année, *Titre du mémoire*, Mémoire de Maîtrise, ou DEA, ou Doctorat..., Université, Ville de soutenance (le cas échéant), nombre de volumes, nombre de pages, nombres de figures

AZEMA M., 1990, *Les représentations d'ursidés et de félidés dans l'art paléolithique du Sud-Ouest de la France et de l'Espagne atlantique*, Mémoire de maîtrise, Université d'Aix-Marseille I, Aix-en-Provence, 2 vol., 329-254 p.

CREMADES-BOISSEAU M., 1989, *Contribution à l'étude de l'art mobilier du Paléolithique supérieur du Bassin aquitain : techniques de gravure sur os et matériaux organiques*, Mémoire de doctorat, Université de Bordeaux I, 2 vol., 526 p., 219 fig.

NORMES COMPLÉMENTAIRES

Ces quelques règles simples sont ci-dessous complétées par un ensemble de normes permettant de prendre en compte certaines caractéristiques que les références bibliographiques présentent fréquemment.

Auteur dont le nom contient une particule :

Les auteurs dont le nom contient une particule sont soumis à un régime particulier selon leur nationalité et la nature de cette particule. Celle-ci peut être conservée avant le nom ou rejetée à la suite du prénom (Tableau 2).

Langues	Particules rejetées	Particules maintenues
Français	De, de, d'	La, Le, L', Du, Des
Allemand	Von, von, der, zu	Vom, Zum, Zur, Am, Im
Néerlandais, Belge		Van, Van den, Van der, T, Ten, De, Den
Italien		De, Da, Di, D', Del, Della, Lo
Espagnol, Sud-Américain (sauf Brésilien)	De, de las, de les, de los, del, la, las, los	
Portugais, Brésilien	De, da, do, das, dos	
Anglo-américain		De, Mac, O'
Langues scandinaves	Af, av, von	De

Tableau 2 - Maintien ou rejet des particules des noms propres.

Recommandations...

Exemples :

- BAYLE DES HERMENS R. de, LÉON-LEURQUIN J., PATOU M., SOUVILLE G., 1984, La grotte de Toulkine (Haut Atlas marocain) et le Toulkinien, *L'Anthropologie*, t. 88, p. 413-439
- BEHRENS P. von, 1984-85, Wanderungsbewegungen und spreche der frühen saharanischen Viehzüchter, *In : Sugia, Sprache und Geschichte in Afrika*, t. 6, Köln, Bayreuth, Universität, p. 135-126
- DU CLEUZIOU H., 1887, *La Création et les premiers âges de l'humanité*, Paris, C. Marpon & E. Flammarion, 840 p., 350 fig., 5 pl. h.-t., 2 cartes. (Bibliothèque scientifique populaire publiée sous la direction de C. Flammarion)
- L'HELGOUACH J., LE ROUX C.-T., LECORNEC J. (Dir.), 1997, Art et symboles du mégalithisme européen, *In : Actes du 2e colloque international sur l'art mégalithique, Nantes, 1995*, Rennes, Pôle éditorial archéologique de l'Ouest, 248 p. (Supplément à la Revue archéologique de l'Ouest, 8)
- VAN WILLINGEN S., 1992-95, Quelques remarques au sujet de la place de l'Épicardial au sein du Néolithique ancien méditerranéen, *Travaux de préhistoire catalane*, t. 8, p. 21-30

Référence à plusieurs auteurs :

Lorsqu'une référence est l'œuvre de plusieurs auteurs, ceux-ci sont mentionnés en tête de référence dans l'ordre où ils ont signé l'article, l'ouvrage... quel que soit cet ordre

- BURNEZ C., CHEVILLOT C., MARCHESSEAU G., ROUSSOT A., ROUSSOT-LARROQUE J., 1997, Une nouvelle hache à flancs concaves en contexte céramique à Aubeterre-sur-Dronne, La Grande Allée (Charente), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 94, p. 77-82
- RAUX P., PIEL-DESRUISSEAU J.-L., 1997, La Cave à endives ou le Pech del Mas à Cabrerets (Lot), étude de la collection André David, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 94, p. 35-40

Ouvrage en plusieurs tomes :

Lorsqu'un ouvrage comporte plusieurs tomes et selon que l'on veut citer un tome en particulier ou la totalité des tomes, des indications complémentaires viennent s'adjoindre aux normes générales de présentation des ouvrages.

Si tous les tomes sont cités, on mentionne après l'éditeur le nombre de tomes ainsi que le nombre de pages et d'illustrations de chacun d'entre eux :

- LAFITAU J.-F., 1983, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, Paris, Maspéro, 2 t., 287 p., 2 fig. ; 185 p. (La découverte, 61 et 62)

Si un tome particulier est cité, la tomaisson est indiquée après le titre et on mentionne le nombre de pages du seul tome concerné :

- LAFITAU J.-F., 1983, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, t. 1, Paris, Maspéro, 287 p., 2 fig. (La découverte, 61)

Ouvrage à pagination discontinue :

De nombreux ouvrages présentent une pagination discontinue ordonnant un premier ensemble de pages numérotées en chiffres romains et le corps du texte numéroté en chiffres arabes. Ce procédé, courant au siècle dernier et au début de notre siècle, s'est maintenu dans les pays anglo-saxons.

L'indication du nombre de pages fera apparaître cette double pagination en ordonnant chiffres romains (en minuscules ou en majuscules selon la graphie adoptée dans l'ouvrage) et chiffres arabes reliés par un trait d'union.

LYELL C., 1864, *L'ancienneté de l'homme prouvée par la géologie et remarques sur les théories relatives à l'origine des espèces par variation*, traduit par M. Chaper, Paris, J.-B. Baillière et Fils, XVI-558 p., 53 fig., 2 pl.

THOMAS J., 1991, *Rethinking the Neolithic*, Cambridge, University Press, xvi-212 p., ill. (New Studies in Archaeology)

Revue à tomaison discontinuée :

Certaines revues présentent une tomaison organisée en séries et possèdent de ce fait autant de tomes 1, 2, etc. que de séries. Ce procédé a été très fréquemment utilisé au siècle dernier et tout travail historiographique comme tout recensement de données archéologiques anciennes a l'occasion d'être confronté à cette particularité. De plus, certaines revues — fondées anciennement — ont conservé de nos jours cette pratique.

Bien que l'indication de l'année suffise à lever toute ambiguïté, il peut être utile de préciser avant la tomaison l'indication de la série à laquelle celle-ci se rapporte.

LARTET E., 1860, Note sur l'ancienneté géologique de l'espèce humaine dans l'Europe occidentale, *Annales des sciences naturelles, Zoologie*, 4e série, t. 14, p. 117-122

PAUTRAT J.-Y., 1989, L'homme antédiluvien, anthropologie et géologie, *In : Histoire de l'anthropologie, hommes, idées, moments*, Paris, 1989, C. Blanckaert et A. Ducros (Dir.), *Bulletin et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, nouvelle série, t. 1, n° 3-4, p. 131-152

Références électroniques :

On trouve aujourd'hui de nombreuses informations en ligne qui peuvent être utilisées dans les mémoires universitaires. Rappelons à toutes fins utiles que la toile ne trie pas, contrairement aux revues scientifiques, la qualité de l'information disponible et qu'il s'agit donc de vérifier soigneusement origine des données et interprétations par une lecture critique.

Article publié à la fois dans une revue « papier » et dans sa version électronique et consulté sur la toile. La présentation est **similaire** à celle d'un article « papier » + **les indications électroniques** :

COURTAUD P., TILLIER A.-M., 2005, À propos de vestiges humains immatures inédits provenant des niveaux moustériens de Qafzeh, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* [En ligne], Tome 17, Fascicule 1-2, disponible sur : <http://bmsap.revues.org/document883.html> (consulté le 29 janvier 2006)

Article publié dans une revue électronique (il n'existe pas de version « papier ») :

ROUGHLEY C., SHELL C., 2004, Views of Carnac: applications of visibility analysis and dynamic visualisation for understanding the Neolithic monuments of southern Brittany, *Internet Archaeology*, t. 16, disponible sur http://intarch.ac.uk/journal/issue16/roughley_toc.html (consulté le 29 janvier 2006).

Citation d'un site web :

LAMPEA-INFO LE BLOG <http://www.bloglines.com/blog/eseinfo> (consulté le 9 janvier 2009)

Indications bibliographiques diverses :

Il est parfois important de mentionner certaines indications complétant le titre sans en faire partie, comme dans le cas de mention d'édition, de textes recueillis ou plus fréquemment dans le cas d'ouvrages traduits. Ces indications suivent directement le titre mais n'apparaissent pas en italique.

CANGUILHEM G., 1989, *Études d'histoire et de philosophie des sciences*, 5e Ed. augmentée, Paris, Librairie philosophique Vrin, 414 p. (Problèmes et controverses)

Recommandations...

- CHALMERS A.-F., 1987, *Qu'est-ce que la science ? récents développements en philosophie des sciences ; Popper, Kuhn, Lakatos, Feyerabend*, traduit de l'anglais par M. Biezunski, Paris, La Découverte, 238 p. (Sciences et société)
- LAFITAU J.-F., 1983, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, choix de textes et notes par E.-H. Lemay, Paris, Maspéro, 2 t., 287 p., 2 fig. ; 185 p. (La découverte, 61 et 62)

Lacunes :

Il arrive que certaines indications manquent pour la rédaction de la référence bibliographique : qu'un article soit anonyme, que l'éditeur, l'année ou le lieu d'édition d'un ouvrage ne soient pas indiqués. Ces indications manquantes sont alors remplacées dans la référence par les mentions suivantes apparaissant en italique :

- s. n.* *sine nomine* Nom de l'auteur ou de l'éditeur
s. l. *sine loco* Lieu d'édition
s. d. *sine data* Année d'édition

- s. n.* 1908, Vente de la collection Fourdrignier, *Revue préhistorique*, t. 3, p. 30
BERTHOUD S.-H., *s. d.*, *L'homme depuis cinq mille ans*, Paris, Garnier Frères, 574 p.
BREUIL H., 1923, *Les primitifs actuels et préhistoriques, Conférence à l'Association française pour l'avancement des sciences, 12 mars 1923*, *s. l.*, *s. n.*, 11 p.
GALTIER C. & ROUQUETTE J.-M., 1977, *La Provence et Frédéric Mistral au Museon arlaten*, *s. l.*, J. Cuénot, 112 p., ill.

N.B. : Les références dont l'auteur est anonyme seront classées en début ou en fin de la liste des références (et non à la lettre S). Il est bien évident que les mentions indiquant les lacunes sont à utiliser dans le cas de renseignements **réellement** manquants **et non pour masquer** un défaut de documentation.

CLASSEMENT DES RÉFÉRENCES

Les références seront classées par ordre alphabétique d'auteur et, pour chaque auteur, par ordre chronologique de parution.

- ARCELIN A., 1977, *Chasseurs de rennes à Solutré*, réimpression de la 2e édition, Mâcon, Bourgogne-Rhône-Alpes, 150 p., ill.
- AUFRÈRE A., 1936, Communication sur un reversement et un rétablissement stratigraphiques effectués à propos des premières découvertes préhistoriques dans la vallée de la Somme, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 33, p. 247-248
- BOUCHER DE PERTHES J., 1865, *Des outils de pierre*, Paris, Jung-Treuttel, Derache, Dumoulin, Didron, 48 p., pl. 4-11
- BOUCHER DE PERTHES J., 1867, *Des idées innées de la mémoire et de l'instinct*, Paris, Jung-Treuttel, Derache, Dumoulin, Didron, 74 p.
- MORGAN J. de, 1909, *Les premières civilisations, études sur la préhistoire et l'histoire jusqu'à la fin de l'Empire macédonien*, Paris, E. Leroux, XII-513 p., cartes

Lorsque plusieurs références d'un même auteur existent pour une même année, les références seront individualisées par une lettre minuscule ajoutée après l'année et classées d'après l'ordre alphabétique des principaux mots du titre.

- AUFRÈRE A., 1936a, Communication sur un reversement et un rétablissement stratigraphiques effectués à propos des premières découvertes préhistoriques dans la vallée de la Somme, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 33, p. 247-248

AUFRÈRE A., 1936b, *Essai sur les premières découvertes de Boucher de Perthes et les origines de l'archéologie primitive*, Paris, Staude, 48 p., 4 fig.

AUFRÈRE A., 1936c, Le mouvement scientifique à Abbeville dans la première moitié du XIXe siècle et les origines de la préhistoire, *Revue de l'Association française pour l'avancement des sciences*, t. 25, p. 175-195

Pour classer des références dues à un auteur et à ce même auteur associé à d'autres. Nous proposons de classer en premier lieu les références relevant de ce seul auteur avant de classer (toujours par ordre alphabétique puis chronologique) les références que celui-ci a produite en collaboration avec d'autres auteurs

MORGAN J. de, 1909, *Les premières civilisations, études sur la préhistoire et l'histoire jusqu'à la fin de l'Empire macédonien*, Paris, E. Leroux, XII-513 p., cartes

MORGAN J. de, 1921, *L'humanité préhistorique, esquisse de préhistoire générale*, 1ère Ed., Paris, La Renaissance du Livre, XIX-330 p., 190 fig. (L'évolution de l'humanité, première section, préhistoire et protohistoire, II)

MORGAN J. de, CAPITAN L., BOUDY P., 1910-1911, Études sur les stations préhistoriques du Sud tunisien, *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, t. 20, p. 105-136, 206-211, 267-386, 336-347 ; t. 21, p. 217-228

APPEL DES RÉFÉRENCES DANS LE TEXTE

Dans le texte, les références bibliographiques seront appelées sous la forme : (Auteur année, p. PAGE)

La page sera ainsi toujours indiquée et le nom de l'auteur en minuscule.

Par exemple : (Leroi-Gourhan 1950, p. 120) ou (Aufrère 1936b, p. 21-23)

N.B. : Le doublement du “ p. ” en “ pp. ” pour citer plusieurs pages est à proscrire.

Lorsqu'une référence comporte deux auteurs, elle sera appelée dans le texte sous la forme :
(Auteur 1 et Auteur 2 année, p. PAGE)

Par exemple (Raux et Piel-Desruisseaux 1997, p. 36) pour citer :

RAUX P., PIEL-DESRUISSEAU J.-L., 1997, La Cave à endives ou le Pech del Mas à Cabrerets (Lot), étude de la collection André David, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 94, p. 35-40

Lorsqu'une référence comporte plus de deux auteurs, elle sera appelée dans le texte en faisant suivre le nom du premier auteur de la mention “ et al. ”, soit sous la forme :
(Auteur 1 et al. année, p. PAGE)

Par exemple (Burnez et al. 1997, p. 80) pour citer :

BURNEZ C., CHEVILLOT C., MARCHESSEAU G., ROUSSOT A., ROUSSOT-LARROQUE J., 1997, Une nouvelle hache à flancs concaves en contexte céramique à Aubeterre-sur-Dronne, La Grande Allée (Charente), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 94, p. 77-82

L'appel de références électroniques suit les mêmes règles. S'il s'agit d'un site Web (par définition sans année), seul le nom du site sera signalé.

Par exemple (Esep-info le blog) pour citer :

ESEP-INFO LE BLOG <http://www.bloglines.com/blog/eseinfo> (consulté le 29 janvier 2006)

Recommandations...

NORMES COMPLÉMENTAIRES

Auteur mentionné dans le texte :

Lorsque l'auteur d'une référence est mentionné dans le texte, il est possible de ne pas reprendre le nom de cet auteur dans l'appel de référence. Dans ce cas, l'appel doit toujours suivre le nom de l'auteur.

On pourra ainsi écrire :

Au congrès international de Bruxelles, Gabriel de Mortillet (1873, p. 442) présente une mise à jour de sa classification industrielle.

au lieu de :

Au congrès international de Bruxelles, Gabriel de Mortillet présente une mise à jour de sa classification industrielle (Mortillet 1873, p. 442).

Appel de plusieurs références bibliographiques :

Il peut arriver que l'on ait à appeler plusieurs références bibliographiques à la suite. Dans ce cas, elles seront réunies à l'intérieur d'une seule parenthèse et séparées par des points-virgules. On pourra choisir, en fonction de son propos, d'ordonner les appels suivant un ordre chronologique ou alphabétique.

La reconstitution de Troyon a fait l'objet d'une copie qui fut utilisée dans divers ouvrages de synthèse ou de vulgarisation (Zimmermann 1864, p. 24 ; Hamy 1870, p. 30 ; Bertrand 1889, p. 18 ; Quatrefages 1889, p. 111).

Variante : la forme (Auteur année, p. PAGE) peut être modifiée en (Auteur année : PAGE)

Par exemple :

(Leroi-Gourhan 1950 : 120), (Aufrère 1936b : 21-23), (Raux et Piel-Desruisseaux 1997 : 36)

ILLUSTRATIONS ET TABLE DES ILLUSTRATIONS

L'illustration est l'ensemble des dessins, photos, cartes, tableaux, graphiques... accompagnant le texte.

Toutes les illustrations seront **numérotées, légendées** et **appelées dans le texte**.

L'appel des illustrations dans le texte se fera sous la forme :

(fig. 35) ou (Fig. 35) (pl. III) ou (Pl. III) (Tableau 12) ou (tableau 12)

N.B. : Tableau n'admet pas d'abréviation.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS POUR CHAQUE TYPE D'ILLUSTRATION

Tableaux et graphiques devront être clairs et explicites.

Pour les tableaux, on prendra soin d'indiquer les titres de lignes et de colonnes, les unités utilisées en cas de mesures, la nature des données (chiffre ou pourcentage)...

Pour les graphiques, on procédera de même en identifiant clairement les axes, en indiquant si les données sont des quantités ou des pourcentages...

Cartes et plans comporteront une échelle graphique et, en outre, l'indication du nord, à l'exception des cartes à petite échelle.

Les **figures et planches de mobilier** comporteront de même une échelle graphique et les différents éléments qui les composent seront numérotés.

LES LÉGENDES

Chaque illustration comportera une **légende explicite et précise**. Dans le cas de figures ou de planches de mobilier, la légende comportera un titre **générique** et pourra détailler ensuite chaque numéro de la figure ou de la planche.

Lorsqu'une illustration est reprise d'une publication, la légende sera suivie de l'appel à la référence bibliographique permettant de se reporter à la figure originale. Cet appel peut prendre deux formes différentes (Tableau 3).

Lorsque l'illustration...	l'appel bibliographique prend la forme :
... est reprise sans modification,	(Auteur année, p. PAGE). Par exemple : (Bourdier 1983, p. 35).
... est redessinée ou modifiée,	(d'après Auteur année, p. PAGE). Par exemple : (d'après Bourdier 1983, p. 35).

Tableau 3 - Forme de l'appel bibliographique dans les légendes des illustrations.

NUMÉROTATION DES ILLUSTRATIONS ET TABLE DES ILLUSTRATIONS

La numérotation de l'illustration peut se faire suivant plusieurs systèmes dont le choix sera dicté par l'abondance et l'importance de chaque type d'illustration.

On pourra ainsi :

- comptabiliser toute l'illustration sous l'appellation générique de figure,
- distinguer des tableaux et des figures (dessins, photos, cartes, graphiques...)
- réunir certaines illustrations sous l'appellation de planches (photos, mobilier...)

N.B. : Si tableaux et figures se numérotent en chiffres arabes, les planches se numérotent en chiffres romains.

Le système adopté conditionne la place de l'illustration dans le volume (Tableau 4), c'est-à-dire :

- intégrée au texte
- rejetée en fin de volume (entre la bibliographie et les annexes).

Numérotation de l'illustration	Place de l'illustration dans le volume
Toute l'illustration est numérotée sous forme de figures	L'illustration est intégrée au texte
	L'illustration est rejetée en fin de volume
L'illustration est répartie en tableaux et figures	Tableaux et figures sont intégrés au texte
	Tableaux et figures sont rejetés en fin de volume
L'illustration est répartie en tableaux (le cas échéant), figures et planches	Tableaux (le cas échéant) et figures sont intégrés dans le texte tandis que les planches sont rejetées en fin de volume.

Tableau 4 - Illustration et tables des illustrations au sein du volume.

L'ensemble de l'illustration sera listée sous la forme de tables.

On fera autant de tables que de types d'illustrations qui auront été distingués, soit, le cas échéant :

- une Table des tableaux
- une Table des figures
- une Table des planches.

Comme le sommaire, chaque table donnera l'indication des pages auxquelles se trouvent les illustrations.

ANNEXES

Les Annexes comprennent essentiellement les **matériaux et les données** à partir desquels l'étude a été réalisée, ce sont donc le plus souvent des inventaires, des décomptes... Dans un souci de structuration de la documentation, il est conseillé, le cas échéant, de distinguer les annexes selon leur nature. Elles seront alors numérotées et nommées.

Recommandations...

Par exemple :

Annexe 1 - Inventaire du mobilier archéologique

Annexe 2 - Inventaire de la faune

Annexe 3 - Résultats des analyses complémentaires

Bien entendu, ces subdivisions apparaîtront dans le sommaire du volume. Compte tenu du caractère particulier des annexes qui peuvent se présenter sous la forme de listes ou de tableaux, les normes de mise en page choisies pour le texte peuvent ici ne plus convenir. On pourra alors avoir recours à des tableaux en pleine page ou au multicolonnage, utiliser un caractère de corps plus réduit... En outre, les annexes peuvent ne pas être paginées.

TYPOGRAPHIE ET NORMES DE PRÉSENTATION

La présentation d'un mémoire de Master ne relève pas du travail d'un professionnel de l'édition ; cependant le respect de certaines normes de base est indispensable pour rendre la lecture du volume aisée et ne pas nuire à la compréhension du texte.

ABRÉVIATIONS CONVENTIONNELLES

Dans le corps du texte, l'emploi des abréviations est à limiter dans la mesure du possible. Certaines sont cependant pratiques et utiles. Le tableau 5 en présente une sélection parmi les plus courantes.

Dénominations	Abréviations	Dénominations	Abréviations
après Jésus-Christ	apr. J.-C.	are	a
avant Jésus-Christ	av. J.-C.	centimètre	cm
avant notre ère	av. n. è.	décamètre	dam
chapitre	chap.	décimètre	dm
confer (comparer)	<i>cf.</i>	grade (angle)	gr
éditeur, éditeurs	édit.	gramme	g
édition, éditions	éd.	hectare	ha
<i>et cetera</i>	etc.	kilogramme	kg
fascicule	fasc.	kilomètre	km
figure	fig.	mètre	m
folio, folios	f ^o	mètre carré	m ²
Madame	M ^{me} ou Mme	mètre cube	m ³
Mademoiselle	M ^{lle} ou Mlle	milligramme	mg
Monsieur	M.	millimètre	mm
nota bene	<i>N.B.</i>	minute (angle)	'
numéro	n ^o	minute (temps)	mn
page, pages	p.	premier	1er ou 1 ^{er}
sequens (suivant)	<i>sq.</i>	première	1re ou 1 ^{re}
tome	t.	deuxième	2e ou 2 ^e
volume	vol.	troisième, etc.	3e ou 3 ^e , etc.
nord	N.	est	E.
sud	S.	ouest	O.

Tableau 5 - Abréviations conventionnelles courantes

N.B. : contrairement à la majorité des abréviations, celles concernant les unités de mesure ne prennent pas de point abrégatif. 1^o, 2^o, 3^o... ne sont pas les abréviations de premier, deuxième, troisième... mais de *primo, secundo, tertio*...

LA PONCTUATION

La **ponctuation** est soumise à des règles précises (Tableau 6).

De plus, **certains signes** typographiques ne doivent **pas figurer en début de ligne** ; ce sont :

- le trait d’union -
- la virgule ,
- les deux points :
- le point virgule ;
- le point d’exclamation !
- le point d’interrogation ?
- le guillemet fermant ” (ou »)

Il faut donc faire attention à cela au moment de la mise en page définitive et remplacer l’espace précédent le signe de ponctuation par un “ **espace insécable** ” qui s’obtient en tapant :

Option-Espace sur Macintosh

Ctrl-Maj-Espace pour Word PC

Incorrect :

la dernière faune froide. Ce schéma venait en contradiction avec certaines observations : association d'une industrie sur éclats et d'une faune chaude dans certains gisements

Correct :

la dernière faune froide. Ce schéma venait en contradiction avec certaines observations : association d'une industrie sur éclats et d'une faune chaude dans certains gisements

De même, **certains groupes de mots ne doivent pas être séparés** par un retour à la ligne :

- les lettres abrégatives du nom auquel elles se rapportent : M. Bertrand, J.-J. Rousseau
- un nombre exprimé en chiffre du mot qu’il accompagne : 25 grattoirs, 7 cm, fig. 12, p. 151
- les pourcentages : 25 %, 633 ‰
- l’appel de note du mot qui le précède : Ce schéma venait en contradiction avec certaines observations¹ et notamment avec l’association d'une industrie sur éclats et d'une faune chaude dans certains gisements.

EMPLOI DE LA MAJUSCULE POUR CERTAINS TERMES

Les **noms de périodes et de cultures** prennent une majuscule mais non les adjectifs leur correspondant :

le Paléolithique	mais	un gisement paléolithique
le Néolithique	mais	la céramique néolithique
le Moustérien	mais	le complexe moustérien
le Chasséen	mais	une sépulture chasséenne, etc.

Les périodes protohistoriques font également l’objet de conventions :

Âge du bronze, Âge du fer mais le Bronze ancien, le Bronze moyen...

Lorsque les termes **nord, sud, est, ouest** ne sont pas abrégés, ils apparaissent dans le texte :

- sans majuscule lorsqu’ils indiquent une direction
- avec une majuscule lorsqu’ils indiquent une région.

Le mur B8 se poursuit sur 12 m en direction de l’ouest.
Le Sud-Ouest de la France, le Nord des Abruzzes...

EMPLOIS PARTICULIERS DE L'ITALIQUE

Certains termes sont à faire figurer dans le corps du texte avec une présentation particulière :

Les **termes étrangers** se mettent en **italique** :

C'est ce modèle qui est illustré par l'appellation de *Pfahlbauten* créée en 1854 par F. Keller. Les chercheurs italiens rendirent le terme par *Palafitta* et les chercheurs anglais par *Lake-dwellings*.

Se composent de même, certaines expressions latines d'usage courant telles que :

a priori, a posteriori, a fortiori...

N.B. : etc. (abréviation de *et cetera* ne se compose pas en italique).

Les **titres d'ouvrage et de revues** se mettent en italique, les **titres d'articles ou de mémoires** entre guillemets :

Dans ses *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, Boucher affirme que...

Dans un article intitulé « Paléolithiques supérieurs européen et africain, rapports entre eux » et publié en 1932 dans la *Revue anthropologique*, Denis Peyrony aborde...

QUELQUES RACCOURCIS CLAVIERS

De même que l'espace insécable (*cf. supra*), certains symboles, lettres ou signes de ponctuation ne peuvent s'obtenir au clavier que par une combinaison de touches. Le tableau 7 en indique quelques-uns parmi les plus fréquemment utilisés.

D'autres caractères, d'usage moins courant et non indiqués ici peuvent être identifiés :

- Sur Macintosh en demandant "Clavier" dans le Menu "Pomme"
- Sur PC en consultant la "Table des caractères" (codes ASCII).

Signes	PC	Macintosh
±	Alt 241	Majuscule-Option +
≤	Alt 243	Option <
≥	Alt 242	Majuscule-Option >
‰	Alt 0137	Majuscule-Option %
“	Alt 174	Option è
”	Alt 175	Majuscule-Option è
[Alt [Majuscule-Option (
]	Alt]	Majuscule-Option)
—	Alt 0151	Option -
œ	Ctrl-1 o	Option o

Tableau 7 - Raccourcis clavier pour quelques signes particuliers
(Police Times)

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Pour compléter les quelques notions présentées ci-dessus, on se reportera avec profit à quelques ouvrages, outils de travail indispensables à certains et utiles à tous.

- L'outil de base demeure, bien sûr, le **dictionnaire**, avec le choix classique entre *Le Petit Larousse* et *Le Petit Robert*, que chacun tranchera selon ses affinités personnelles. Signalons toutefois que *Le Robert* a l'avantage de présenter un appareil élaboré de renvois analogiques, souvent très utile et bien mieux conçu que celui de la plupart des dictionnaires de synonymes.
- Il existe d'autre part certains **outils spécifiques**, complétant les dictionnaires généraux, tels que :
 - BESCHERELLE, 1972, *L'art de conjuguer, dictionnaire de huit mille verbes usuels*, Paris, Hatier, 160 p.
 - BOUIX-LEEMAN D., COLONNA-CESARI H., DUBOIS J., 1994, *La pratique du français, orthographe, conjugaison, difficultés*, Paris, Larousse, 544 p.
 - COLIN J.-P., 1994, *Dictionnaires de difficultés du français*, Paris, Le Robert, 676 p. (Les usuels du Robert)
 - GREVISSE M., 1993, *Le bon usage, grammaire française*, Paris, Duculot, 1800 p.
- Enfin, pour des questions précises de **typographie** qui n'auraient pas été abordées ci-dessus :
 - s. n. 1989, *Abrégé du code typographique à l'usage de la presse*, 2e éd., Paris, CFPJ, 94 p.

(9e version, 15 janvier 2009)